



La protection de l'enfance : des clés de compréhension pour mieux agir

Description :

Dans le cadre de leurs accompagnements auprès des allocataires, les travailleurs sociaux peuvent être confrontés à la maladie ou au handicap de l'enfant. Cette formation propose d'aborder tant la réglementation que les différents types de handicap. Elle permettra aux stagiaires de réfléchir à leur posture d'accompagnement et d'acquérir des outils pour accompagner au mieux les familles (parents et fratries) avec un enfant malade ou porteur de handicap.

Objectifs :

- Identifier le rôle, l'action et les mesures de l'aide sociale à l'enfance (ASE)
- Définir l'information préoccupante et le signalement judiciaire et en analyser le circuit
- Identifier les situations d'enfant en danger ou en risque de l'être et les éléments objectifs à transmettre
- Construire des écrits professionnels structurés, adaptés à ces situations

Programme :

- La mise en contexte et le diagnostic à l'origine du renouvellement de la protection de l'enfance (lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016)
- La diversification des modes d'accueil et d'accompagnement
- Les mesures de prévention
- Les différentes procédures d'alerte et circuit de transmission
- Le traitement des informations préoccupantes
- La place et le rôle des acteurs
- Le secret partagé avec les partenaires au regard du secret professionnel
- Le positionnement professionnel, prévention ou signalement ?

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Etudes de cas

Modalités d'évaluation et de validation :



- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud** : à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Sandrine Decottignies référent handicap sandrine.decottignies@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 05 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :	Tarif / Jour / stagiaire : 280 €
Travailleurs sociaux	Modalités animation : Présentiel et classe virtuelle
Pré-requis :	Formateur : Prestataire externe
Aucun	Effectif : 8 à 12 agents
Programmation :	Durée en jours : 4
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr	Durée en heures : 28
Catégorie :	
Interventions sociales	
Lieu :	
Irfaf	